

LA RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

La stratégie adaptée



POUR QUI?

Pour tous les dirigeants quels que soient leur âge et la situation dans leur entreprise. Que vous soyez salarié ou non, il est indispensable de mettre en place une stratégie de rémunération et de protection sociale.

**Vous souhaitez optimiser votre rémunération et vos revenus en général.
Vous souhaitez optimiser ou renforcer votre protection sociale.**

La protection sociale complémentaire adaptée :

- Adhérer volontairement à un régime de prévoyance et en choisir les garanties
- Prendre une assurance retraite complémentaire
- S'assurer contre le risque de chômage
- Être couvert contre le risque d'accident du travail ou de maladie professionnelle

*On peut se constituer une protection sociale sur mesure
en fonction de ses besoins !*



LES CONTRATS DITS « MADELIN »

Les contrats « Madelin » peuvent être souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de mutuelles. Ils permettent d'optimiser fiscalement la protection sociale en matière de retraite, d'invalidité-décès, de maladie-maternité ou de chômage.

ÉTAPE 1

Analyse du dirigeant.

ÉTAPE 2

Proposition de solutions adaptées.

ÉTAPE 3

Choix de la stratégie de la rémunération.

LES +



L'EXPERTISE DE NOS CONSEILLERS

L'INFORMATION SUR LES DERNIÈRES LÉGISLATIONS EN VIGUEUR

LA RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

La stratégie adaptée



Expert comptable et conseil



RETROUVEZ
toutes nos fiches dans nos cabinets
ou directement en ligne sur notre site Internet.

- 110, boulevard de Fontainebleau (RN 7)
91813 Corbeil-Essonnes Cedex
- 135, avenue de Fontainebleau
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
- 57, Route d'Orléans - 91310 Montlhéry
- 39, rue Paul Claudel - 91000 Evry
- 58 bis, route de Corbeil - 91590 Baulne
- 80, rue Taitbout - 75009 Paris
- 36, rue Picpus - 75012 Paris

WWW.AGCC.FR

Tél. : 01 44 67 32 32
Fax : 01 44 67 32 49

